



Traité Avot

Michna 16 - Chapitre 2

הוא היה אומר, לא עליך המלאכה לגמור, ולא אתה בן חורין
לבוטל ממנה. אם למדת תורה הרבה, נותנים לך שכר הרבה.
ונאמן הוא בעל מלאכתך שישלם לך שכר פעלתך. וידע, מתן
שכרן של צדיקים לעתיד לבוא

Il avait coutume de dire : Ce n'est pas à toi de terminer l'ouvrage, mais tu n'as pas non plus le droit de t'en dispenser. Si tu as appris beaucoup de Torah, on te donnera beaucoup de salaire, et le maître de ton salaire, et le maître de ton travail est de confiance, il te payera le salaire de ton ouvrage, et sache que le paiement du salaire des pieux se fera dans le monde futur.



Lois & Récits de POURIM

Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Méguila d'Esther, réflexions sur la vraie joie"..."

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions